

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Génie Mathématiques du 20 aout 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 3^{ème} année, pour le 5^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 du département Génie Mathématiques, les enseignants suivants :

- | | |
|---------------------|--|
| -CAPUTO Jean-Guy | -KNIPPEL Arnaud |
| -CHAIGNAUD Nathalie | -KOTOWICZ Jean-Philippe |
| -CIOTIR Ioana | -TONNOIR Antoine |
| -EL ASSOUDI Rachida | -ZIDANI Hasnaa – <i>présidente du jury</i> |
| -FORCADEL Nicolas | |

Article 2

La directrice du département Génie Mathématiques, Hasnaa ZIDANI, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 20 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Génie Mathématiques du 20 aout 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 3^{ème} année, pour le 6^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 du département Génie Mathématiques, les enseignants suivants :

- | | |
|---------------------|--|
| -NARDI Giacomo | -ROUXELIN Nathan |
| -OSMANI Aomar | -TONNOIR Antoine |
| -RIOU-DURAND Lionel | -ZIDANI Hasnaa – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Génie Mathématiques, Hasnaa ZIDANI, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray
Le 20 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Génie Mathématiques du 20 aout 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 4^{ème} année, pour le 7^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 du département Génie Mathématiques, les enseignants suivants :

- | | |
|---------------------|--|
| -CIOTIR Ioana | -LE GUYADER Carole |
| -EL ASSOUDI Rachida | -OSMANI Aomar |
| -FORCADEL Nicolas | -ZANNI-MERK Cécilia |
| -GOUT Christian | -ZIDANI Hasnaa – <i>présidente du jury</i> |

Article 2

La directrice du département Génie Mathématiques, Hasnaa ZIDANI, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 20 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY**LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN**

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Génie Mathématiques du 20 aout 2025.

DECIDE**Article 1er**

Sont nommés membres du jury de 4^{ème} année, pour le 8^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 du département Génie Mathématiques, les enseignants suivants :

- | | |
|-------------------------|--|
| -CHAIGNAUD Nathalie | -NARDI Giacomo |
| -EL ASSOUDI Rachida | -RIOU-DURAND Lionel |
| -KNIPPEL Arnaud | -ROUXELIN Nathan |
| -KOTOWICZ Jean-Philippe | -ZIDANI Hasnaa – <i>présidente du jury</i> |
| -LE GUYADER Carole | |

Article 2

La directrice du département Génie Mathématiques, Hasnaa ZIDANI, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 20 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

DECISION PORTANT NOMINATION DE JURY

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

- Vu le Code de l'éducation, notamment en ses articles L613-1, L712-2 et L715-3 ;
Vu la circulaire N°2000-033 du 1^{er} mars 2000 portant sur l'organisation des examens dans les établissements publics de l'enseignement supérieur (NOR : MENS0000500C) ;
Vu la proposition du directeur de département Génie Mathématiques du 20 aout 2025.

DECIDE

Article 1er

Sont nommés membres du jury de 5^{ème} année, pour les 9^{ème} et 10^{ème} semestre pour l'année universitaire 2025-2026 du département Génie Mathématiques, les enseignants suivants :

- | | |
|-------------------------|--|
| -CAPUTO Jean-Guy | -LE GUYADER Carole |
| -CHAIGNAUD Nathalie | -OSMANI Aomar |
| -CIOTIR Ioana | -RIOU-DURAND Lionel |
| -EL ASSOUDI Rachida | -SAUNIER Julien |
| -FORCADEL Nicolas | -TONNOIR Antoine |
| -GOUT Christian | -ZANNI-MERK Cécilia |
| -KNIPPEL Arnaud | -ZIDANI Hasnaa – <i>présidente du jury</i> |
| -KOTOWICZ Jean-Philippe | |

Article 2

La directrice du département Génie Mathématiques, Hasnaa ZIDANI, est désignée présidente du jury. A cet effet, elle reçoit par la présente décision délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte.

En cas d'empêchement de la présidente désignée à l'alinéa précédent, le jury peut être présidé soit par le directeur des formations et de la vie étudiante, qui reçoit alors à ce titre délégation du directeur de l'INSA Rouen Normandie afin de présider le jury en son nom et pour son compte, soit par le directeur de l'INSA Rouen Normandie lui-même.

Article 3

La présidente du jury précédemment désignée est chargée de l'application de la présente décision.

A Saint-Etienne du Rouvray

Le 20 aout 2025

Le directeur de l'INSA Rouen Normandie,



Mourad Abdelkrim BOUKHALFA

